



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 26/06/12

Reçu en Préfecture le : 26/06/12
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 25 juin 2012
D - 2012/325

Aujourd'hui 25 juin 2012, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

(Présidence de Mr Hugues Martin de 18h30 à 18h42). Interruption de séance de 16h16 à 16h30

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAILOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Béatrice DESAIGUES, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,
M.DUCASSOU (présent jusqu'à 17h55); Mme PARCELIER (présente jusqu'à 18h00); Mme WALRYCK (présente jusqu'à 18h37); M.BERTHOU (présent à partir de 17h30); Mme SAILOUD (présente jusqu'à 18h00); M. Y DAVID (présent jusqu'à 17h45); Mme SIARRI (présente jusqu'à 18h37); Mme BROMBERG (présente jusqu'à 18h15)

Excusés :

Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Jean-Charles PALAU

**Création d'un terrain de Football de proximité
et un espace Basket sur le quartier des Aubiers
Demandes de subventions - Autorisation**

Madame Arielle PIAZZA, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Afin de répondre à la demande des habitants et des sportifs du quartier, la Ville de Bordeaux souhaite réaliser un terrain de football de proximité ainsi qu'un espace Basket sur le quartier des Aubiers.

L'aménagement en gazon synthétique du terrain de football se réalisera en lieu et place d'une surface sportive sommaire en grave stabilisée, qui ne répondait plus aux attentes des pratiquants.

Ce terrain sera de dimension conforme aux normes fédérales pour la pratique du football à 7 (sur la longueur) et du football à 5 (sur la largeur). L'espace permettra également l'accueil de l'activité futsal, nouvelle discipline de la Fédération Française de Football sur espace réduit. Il s'agira d'ailleurs des deux premiers terrains de futsal classifié de la ville de Bordeaux.

L'espace football permettra le développement des activités associatives telles que tournois et entraînements, en complément des installations réglementaires de la plaine des sports Colette Besson qui disposent des vestiaires nécessaires à l'organisation des compétitions de football.

Une zone de basketball, constituée d'un terrain complet et d'un panier de shoot, viendra compléter cet ensemble sportif qui bénéficiera d'un éclairage suffisant pour une pratique nocturne.

Le coût de l'opération s'élève à 310.852,17 € HT. Compte tenu de son intérêt, l'Etat (ANRU et CNDS), la Fédération Française de Football, et le Conseil régional d'Aquitaine, sont susceptibles de soutenir ce projet sur la base du plan de financement prévisionnel suivant :

Financiers	Montant en €	%
Etat (ANRU)	39.074,00 €	12,57%
Etat (CNDS)	93.255.65 €	30,00%
Fédération Française de Football	80.000,00 €	25,74%
Conseil régional d'Aquitaine	36.352,09 €	11,69%
Ville de Bordeaux	62.170,43 €	20,00%
TOTAL H.T.	310.852,17 €	

Si l'un des cofinancements était moindre, la Ville prendra à sa charge la différence.

Je vous demande de bien vouloir autoriser le Maire à :

- solliciter les partenaires ci-dessus
- signer tout document afférant à ces cofinancements
- encaisser ces cofinancements.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 25 juin 2012

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Arielle PIAZZA